

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/11/2021 - Salle du conseil - 20h00

Présents : Mmes, MM. BONVALOT Régis - DIET Cécile - CHAPIN Jean-Paul - CHATILLON Roger - COMTE Joël - DARNEY-PATOZ Lydia - DAUBIGNEY Fabrice - FOUCHEYRAND Laurent - LONDE Marie - MOUGENOT Adeline

Excusée : Mme Bernadette CARTANT-FRANCIOLI (procuration à Mme Cécile DIET)

Membres exercice = 11 - Présents = 10 - Votants = 11

Convocation : 11/11/2021 - Affichage : 22/11/2021

ORDRE du JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance.
- 2 - Approbation du Compte-Rendu 10/09/2021.
- 3 - ONF, programme des coupes 2022 et affouage.
- 4 - Rapport 2020 du SIE (Syndicat Intercommunal des Eaux) de Montmirey le Château (Régis BONVALOT).
- 5 - Compte rendu des travaux de voirie (Joël COMTE).
- 6 - Présentation des devis pour la rénovation du caveau et dépannage électrique salle du conseil (Joël COMTE).
- 7 - Nouveaux statuts de la CAGD (Communauté d'Agglomération du Grand Dole).
- 8 - Adhésion aux services communs de la CADG (Communauté d'Agglomération du Grand Dole).
- 9 - Communication des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations.
- 10 - Point sur les projets éoliens.
- 11 - Questions diverses.

Début de séance : 20h05

- 1 - Désignation du secrétaire de séance.

M. Joël COMTE est le secrétaire de séance.

- 2 - Approbation du Compte-Rendu du 10/09/2021.

➤ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

- 3 - ONF, programme des coupes 2022 et affouage.

Après concertation entre la Garde Forestière et la commission affouage, les coupes 2022 se feront sur la moitié de la parcelle 10 (plus le reliquat des coupes 2021). En 2022 cinq affouagistes se sont inscrits pour un total de 80 m³.

A noter que le nouveau conseiller Groupama de la commune a signalé que chaque affouagiste devait vérifier que son assureur prenait en charge cette activité.

➤ **Accepté et voté à l'unanimité.**

4 - Rapport 2020 du SIE (Syndicat Intercommunal des Eaux) de Montmirey le Château (Régis BONVALOT).

Le rapport est disponible en Mairie.

14 communes adhèrent au syndicat pour 3772 habitants auxquelles, il faut ajouter Bresilley et Offlanges qui sont alimentés en complément de leur propre réseau. Il y a 1998 abonnements, dont 75 pour Frasne.

Le syndicat de Montmirey est obligé d'acheter 1/3 de sa consommation au Val de l'Ognon pour diluer la teneur en pesticides de son réseau.

23 analyses ont été réalisées en 2020, toutes conformes, car les pesticides n'étaient pas analysés.

A l'avenir les pesticides seront suivis selon une norme, le principal pesticide présent est le désherbant des sojas et maïs.

Si les taux restent présents, il est envisagé un investissement par le syndicat dans un filtre à charbon très coûteux.

Le réseau de distribution est en bon état.

Le conseil prend acte de ce rapport.

5 - Compte rendu des travaux de voirie (Joël COMTE).

Les travaux ont été réalisés conformément au cahier des charges établi et dans les délais prévus.

Le prix des travaux s'élève à 20 820 € TTC.

Seul le marquage au sol rue du Guidon (sous-traité) n'a pas été réalisé et est reporté au printemps 2022 en raison de l'humidité au sol.

Des engins agricoles volumineux empruntent la rue Rougelot pour se rendre dans leurs champs, le fossé risque d'être détérioré après plusieurs passages. Après débat, M. Laurent Foucheyrand propose de réduire la haie du terrain communal pour élargir la chaussée. Un devis sera demandé pour effectuer ces travaux.

6 - Présentation des devis pour la rénovation du caveau et dépannage électrique salle du conseil (Joël COMTE).

ELECTRICITE

Le devis de l'insonorisation du caveau étant accepté, il faut d'abord réaliser les modifications de l'éclairage pour ne pas endommager et salir les panneaux fixés au plafond.

Trois entreprises ont été sollicitées suivant un cahier des charges, l'Entreprise Jurassienne d'Electricité (EJE) a été retenue pour un devis de 4950 € TTC. Ce devis comprend le dépannage électrique de la salle du conseil.

➤ **Accepté et voté à l'unanimité.**

CUISINE

Trois cuisinistes ont été contactés suivant un cahier des charges.

Un n'a pas souhaité réaliser les travaux. Des compléments d'information seront demandés aux deux autres.

Pas de décision pour l'instant.

Lave-vaisselle - Réfrigérateur - Tables chaises ne sont pas encore pris en compte.

7 - Nouveaux statuts de la CAGD (Communauté d'Agglomération du Grand Dole).

Lors de la séance du 30 septembre 2021 le conseil communautaire a modifié les statuts de la communauté d'agglomération du Grand Dole.

Il s'agit de modifier le nombre de membres du bureau qui sera désormais calculé au pourcentage en fonction de l'importance du conseil communautaire, ce qui est appliqué sur l'ensemble du territoire. Le bureau pourra, statutairement, compter 25 membres au lieu de 20 actuellement.

Il est également proposé d'inscrire dans les statuts la possibilité juridique de créer une police municipale intercommunale.

Le maire propose d'approuver ces nouveaux statuts.

➤ **Accepté et voté par 10 voix pour et 1 abstention.**

8 - Adhésion aux services communs de la CADG (Communauté d'Agglomération du Grand Dole).

Lors de la séance du 29 juin 2021 le conseil communautaire a validé la création de 17 services communs au sein de la communauté d'agglomération du Grand Dole. Pour adhérer à ces services il convient pour chaque commune de délibérer en conseil municipal pour approuver la convention d'adhésion.

Nous sommes déjà adhérents à différents services communs du Grand Dole (remplacement de la secrétaire, club acheteur, service d'urbanisme). Cette adhésion reste gratuite et l'utilisation des services se fait au cas par cas en fonction de nos besoins. L'utilisation d'un service fait l'objet d'une rémunération auprès de la CAGD.

Le maire propose d'adhérer à l'ensemble des services communs.

➤ **Accepté et voté par 10 voix pour et 1 abstention.**

9 - Communication des décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations.

Le maire informe qu'il a signé le nouveau contrat d'assurance avec la société GROUPAMA, il s'agit d'une actualisation de l'ancien contrat.

10 - Point sur les projets éoliens.

Le 13 octobre 2021 la société ESCOFI est venue présenter son projet aux membres du conseil. Après cette présentation le projet reste peu précis. La société EUROWATT a abandonné le projet sur la commune, la société JPEE a transmis un dossier papier.

Après débat il est décidé de continuer de s'informer auprès d'associations ou organismes indépendants sans intérêt commercial.

Pour l'instant aucune décision n'est validée par le conseil.

11 - Questions diverses.

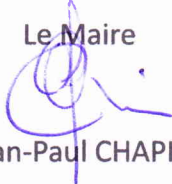
- Le Panneau indicateur du Moulin situé sur la route départementale a disparu, M. Jean Paul CHAPIN a demandé à la DDT de le remplacer en ajoutant le nom de la commune afin d'éviter les tentations de vol.
- Le rapport SOGEDO pour les installations de la mairie a été établi il préconise la vidange des deux fosses le coût de cette opération sera budgétisé en 2022.

- Fibre optique : trois poteaux supplémentaires seront installés sur la commune, la fin des travaux du réseau est prévue à la fin du 1^{er} semestre 2022.
- Le sapin de Noël sera installé le dimanche 05/12/21 à 11h00 par le comité des fêtes. Les enfants et les parents sont les bienvenus.
- Le SIDEC, organisme départemental, est mandaté pour recenser les besoins des bâtiments communaux en matière d'isolation thermique. Il a été sollicité par la commune pour une étude concernant les logements situés au-dessus de la Mairie. Les demandes étant nombreuses, Frasne sera pris en compte en 2022.

Prochain Conseil Municipal : le 07 janvier 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Jean-Paul CHAPIN

